



Compte-rendu

Réunion présidée par M. Philippe MARTIN

I - Composition de l'assemblée

Présents :

BANABERA Jean-Baptiste, Fédération de pêche 48
BRUGERON Christian, Maire de Lanuéjols, Communauté de communes Mont Lozère
BUGAUD Dominique, Direction Départementale des Territoire Lozère
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
COUDERC Didier, Maire de Saint-Bauzile
DELAUNAY Martin, chargé de mission Natura 2000 – Association Terres de vie en Lozère
FOULCHER David, Chambre d'Agriculture Lozère
FRAY Thibaut, Comité Départemental Olympique et Sportif 48
MARTIN Philippe, président du COPIL, Maire de Balsièges, Communauté de communes Cœur de Lozère
TAURISSON Olivier, maire de Brenoux
VALETTE Michel, Comité Départemental Olympique et Sportif 48
VIDAL Frédéric, Office National des Forêts Lozère

Excusés :

COMBET Nina, COPAGE
DEBENNE Éric, Comité Départemental du Tourisme de la Lozère
GUERIN Cécile, ONF
JACQUET Alain, CDS48

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

P. MARTIN ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présenter le bilan de l'animation 2019 ;
- Définir le programme d'animation 2020 ;
- Programme d'animation 2020 ;
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

III – Présentation du bilan de l'animation 2019

P. MARTIN précise que l'animation 2019 a été perturbée par les délais dans la mise en place du marché public pour l'animation du site, mais réalisé au mieux par la communauté de communes Cœur de Lozère.

D. BUGAUD : La prochaine programmation se fera d'avril 2021 à décembre 2021. Nous n'avons aucune visibilité pour la suite.

Contrats Ni agricole ni forestier

Un contrat a été signé avec l'ONF sur la cabane de la pépinière, sur la commune de Saint Etienne du Valdonnez. Cette cabane aurait abrité une partie de la colonie aujourd'hui installée dans le moulin d'Auriac et qui risque d'être fortement dérangé d'ici les prochaines années. Ce contrat comprend une restauration d'une partie de la toiture et la pose d'une porte afin de donner à cette cabane comme unique objectif d'être un gîte à chauves-souris.

Des travaux de débroussaillage ont été réalisés pour l'occasion par l'ONF et la porte de la cabane a été changée. A cause du confinement, l'artisan devant effectuer les travaux sur la toiture n'a pas pu intervenir. Cette partie et donc reportée à l'hiver

prochain.

Suivis MAEC

Deux exploitations ayant contractualisés des MAEC en 2016 ont été suivies afin d'observer l'évolution de l'état de conservation des habitats engagés. Certaines parcelles ayant des diagnostics datant de l'ancienne programmation PAC ont vu leur habitat changer radicalement par rapport à l'habitat décrit sur le diagnostic. Ces modifications ont été intégrées à la base cartographique du site.

D. FOLCHER : Il est important suivre l'évolution de ces habitats en faisant le lien avec la gestion de la parcelle et de l'entretien des éléments alentours (coupe d'arbre, etc.).

Charte Natura 2000

Aucune promotion de la Charte Natura 2000 n'a été faite auprès des propriétaires privés suite au problème de remboursement de la taxe TFNB aux communes.

Le comité départemental de randonnée a été démarché mais l'élection d'un nouveau bureau a reporté la réflexion sur l'adhésion à la charte.

M. VALETTE : Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lozère fait le lien entre de nombreuses structures et fédérations de sport de plein air en Lozère. Il serait judicieux de travailler à une charte de bonnes pratiques directement avec lui.

Il est intéressant poursuivre cette démarche pour favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les activités pratiquées sur le site.

Évaluations d'incidences

La structure animatrice a été sollicitée dans le cadre de sa mission de porter à connaissance et pour l'évaluation d'incidences de plusieurs projets qui n'ont pas tous débouchés sur une évaluation des incidences : le passage d'une spéciale du Trèfle lozérien, un projet de gestion forestière sur Brenoux et un projet, un projet de captage d'eau sur Brenoux et la mise en eau du moulin d'Auriac dans les gorges du Bramont.

Suivi Loutre

La loutre reste présente sur l'ensemble du bassin versant du Bramont et de la Nize. De plus en plus de reste d'écrevisses signales sont observés dans les épreintes.

Suivi du Chiroptères

Aucun individu n'a été observé dans les mines de Montmirat.

La grotte du Truc de Marion a été suivi à deux reprises, dont sur une partie étant un nouveau linéaire jamais prospecté.

Les différents potentiels gîtes de reproduction ont été suivis.

Malgré des nouveaux aménagements dans le moulin d'Auriac le rendant peu favorable aux chauves-souris. La cabane ONF concernée pas le contrat « ni-ni » sera intégrée à ce suivi les prochaines années.

Les résultats de l'étude par capture seront transmis dans le rapport d'activité.

Suivi fréquentation des cavités

Les nouvelles feuilles de renseignement résistantes à l'humidité ont été déposées au printemps puis relevés cet hiver. Bien que ces données soient peu exploitables d'un point de vue quantitatif, elles permettent de certifier des passages et de sensibiliser les utilisateurs.

M. VALETTE : Il est important de donner un sens à la pratique de la spéléologie autre que la simple activité sportive.

Autre suivi

Un inventaire participatif du Lucane cerf-volant a été mis en place via une campagne d'affichage et une mise à disposition de tracts. Plusieurs retours ont été enregistrés.

G. CANAR : Bien que le Lucane soit d'intérêt communautaire, ce n'est pas une espèce rare sur le territoire.

D. BUGAUD : Cet inventaire permet d'améliorer nos connaissances sur cette espèce. Elle joue un rôle d'espèce parapluie. Travailler à améliorer son habitat peut bénéficier à de nombreuses autres espèces.

Information, communication, sensibilisation

Un projet d'exposition Natura 2000 financé par la DREAL et animé par le CPIE REEL48 a été réalisé sur l'ensemble des sites Natura 2000 de Lozère. Ce projet a été initié il y a 2 ans et finalisé en 2019 a permis la mise en place d'animations nature qui ont débouchées sur la création de panneaux d'exposition.

L'inauguration de cette exposition s'est déroulée à Saint-Etienne du Valdonnez avec la présence de la sous-préfète, des représentants des services de l'Etat, des partenaires et des élèves de Saint-Etienne du Valdonnez. Des animations ont été réalisées à cette occasion.

L'exposition circule sur toute la Lozère. Un second exemplaire sera produit afin d'augmenter sa disponibilité.

Plusieurs animations ont été réalisées avec les Licences 3 GENA de SupAgro Florac, sur la mise en place des contrats Natura 2000 et sur les chauves-souris.

Du temps d'animation scolaire sur les chauves-souris a été réalisée avec la section Karst du Lycée Peytavin de Mende, lors d'une sortie spéléologie.

Le projet de panneaux sur la commune de Saint-Bauzile est toujours en cours de montage.

La compagnie de théâtre Mycélium a proposé une parodie de balade nature en plein cœur du site Natura 2000. Les comédiens ont adapté leur spectacle aux habitats, espèces et enjeux du site Natura 2000 Valdonnez. Cette manifestation a rencontré un grand succès car plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes.

La lettre d'information regroupant les principales actualités du site a été distribuée aux mairies en vue d'une diffusion en interne, via les bulletins municipaux ou directement distribuée par les agents ou conseillers municipaux.

L'actualité du site a également été relayée via la presse, la page Facebook et le site internet.

Vie du réseau

Le chargé de mission a participé à de nombreuses réunions et rencontres au-delà du site Natura 2000 avec les partenaires et les services de l'état, ainsi qu'au sein de l'association Natura 2000 Occitanie.

Un copil commun aux trois sites Natura 2000 portés par la communauté de communes Cœur de Lozère a été organisé en décembre avec les élus afin de renouveler la structure opératrice

- **Le COPIL valide le bilan de l'animation 2019.**

IV- Election du président du COPIL

Philippe MARTIN est réélu président du COPIL du site Natura 2000 Valdonnez.

V- Programme d'animation 2020

Le programme d'animation a été complété par les suggestions proposées par les membres du COPIL puis validé (en annexe).

Il a été demandé que les informations hors animation Natura 2000 mais ayant un fort enjeu pour le territoire et sa biodiversité (PLPD, actualité scientifique, etc.) soient relayés via les médias utilisés par Natura 2000.

Philippe MARTIN
Président du COPIL